



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**



**Collège J
LIMOUX**

vendredi 11 mars 2022

Le Chef d'établissement
aux responsables légaux

Objet : Mesures d'allègement crise sanitaire

Madame, Monsieur,

A compter du lundi 14 mars 2022, le protocole sanitaire passera pour l'ensemble des établissements scolaires au niveau 1.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

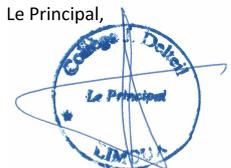
- **La fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;**
- **La fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives,**
- **La fin de l'obligation du port du masque en extérieur et intérieur.**

Le gel hydroalcoolique restera à disposition des élèves dans les salles de classe et la restauration scolaire. Pour le service de la demi-pension, les élèves continueront à être placés par classe ou groupe de classe. Les demi-pensionnaires composeront désormais eux-mêmes leur plateau.

Les modalités d'identification des contacts à risques en milieu scolaire sont aussi modifiées à partir de lundi 14 mars. Ainsi, suite à la survenue d'un cas confirmé parmi les élèves, tous les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risques, sans distinction entre les élèves ayant ou non porté le masque. Les élèves identifiés comme contacts à risques de moins de 12 ans ou présentant un schéma vaccinal complet (2 doses pour les moins de 18 ans) poursuivent les cours en présentiel et réalisent un autotest à J2. La communication d'une déclaration sur l'honneur n'est plus requise depuis le 21 février 2022. Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque en intérieur est fortement recommandé pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé. Les élèves identifiés comme contacts à risques de 12 ans ou plus ne présentant pas un schéma vaccinal complet (2 doses pour les moins de 18 ans) ou un antécédent Covid-19 de moins de 2 mois respectent une quarantaine de 7 jours et réalisent un test RT-PCR ou antigénique à J7.

Je vous prie de croire, chers responsables légaux, à notre engagement au sein du service public de l'Education nationale.

Le Principal,



J. GILLIERS